

## Vers un « fichier » positif des crédits aux particuliers

Lors de la clôture de la Conférence nationale contre la pauvreté et l'exclusion sociale qui s'est tenue à Paris les 10 et 11 décembre 2012, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault a présenté les principales mesures du plan pluriannuel contre la pauvreté parmi lesquelles : la revalorisation de 10 % d'ici à 2017 du RSA en plus de l'indexation sur l'inflation annuelle pour le ramener progressivement à son niveau d'origine, soit 50 % du SMIC ainsi que la création d'un « Fichier positif » des crédits aux particuliers. Ce Fichier sera inclus dans le projet de loi sur la consommation qui sera soumis au Parlement au printemps. Il recensera l'ensemble des crédits aux particuliers et les établissements de crédit auront l'obligation de le consulter avant l'octroi d'un nouveau crédit afin de lutter contre le surendettement en évitant d'accorder des crédits supplémentaires aux personnes fragiles.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Union européenne

#### 1 – Union économique et bancaire

Au cours du Conseil européen du 13 décembre 2012, les ministres des finances ont finalisé l'accord sur la supervision bancaire européenne relatif au mécanisme européen de résolution des crises bancaires et la garantie commune des dépôts qui entreront en vigueur respectivement fin 2013 et début 2014. S'agissant de la supervision bancaire, il a été convenu qu'une large partie du secteur bancaire de la zone euro restera sous le contrôle des autorités nationales et que 150 à 200 établissements passeront sous le contrôle direct de la BCE, en fonction de leur taille et de leur poids dans l'économie nationale.

#### 2 – BCE

Lors de sa réunion du 10 janvier 2013, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne a décidé de laisser ses taux directeurs inchangés. M. Draghi, Président de la BCE a déclaré lors de sa conférence de presse que « les taux d'inflation ont diminué au cours de ces derniers mois comme prévu, et devraient rester en deçà de 2 % cette année. (...). La faiblesse de l'activité dans la zone euro devrait se prolonger sur 2013. (...). Une reprise progressive devrait s'amorcer plus tard en 2013. (...). Les risques entourant les perspectives économiques de la zone euro demeurent orientés à la baisse ». M. Draghi a également souligné qu'« afin de garantir une transmission adéquate de la politique monétaire aux conditions de financement en vigueur dans la zone euro, il est essentiel de continuer à renforcer la capacité de résistance des banques chaque fois qu'il y a lieu. (...) Des mesures décisives pour la mise en place d'un cadre financier intégré permettront d'atteindre cet objectif. Le futur mécanisme de surveillance unique (MSU) en est l'une des pierres angulaires. Il s'agit d'une avancée capitale en vue d'une reprise du processus d'intégration du système bancaire ».

M. Draghi a présenté le même jour, lors de l'inauguration de l'exposition « Le nouveau visage de l'euro », le billet de 5 euros de la série « Europe » qui sera mise en circulation à partir du 2 mai 2013, le dossier de presse est disponible sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr).

### Comité national SEPA

Lors de sa réunion du 14 décembre 2012, le Comité national SEPA a appelé l'ensemble des parties prenantes à intensifier leurs actions afin de respecter la date butoir du 1<sup>er</sup> février 2014 pour la fin de la migration au virement et au prélèvement européens SEPA.

### Bâle III

Le Comité de Bâle a annoncé le 14 décembre 2012 que onze juridictions membres respecteront le calendrier de mise en œuvre de Bâle III au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Sept autres juridictions, dont les Etats-Unis et l'Union européenne, se sont engagées à finaliser leur réglementation intérieure dans les meilleurs délais. Le 7 janvier 2013, le Comité de Bâle a publié la version révisée du Ratio de liquidité à court terme adoptée par le Groupe des gouverneurs de banque centrale et des responsables du contrôle bancaire (GHOS). L'entrée en vigueur de ce ratio s'échelonnera entre le 1<sup>er</sup> janvier 2015 et le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Les communiqués de presse sont disponibles sur : [http://www.bis.org/press/p121214a\\_fr.pdf](http://www.bis.org/press/p121214a_fr.pdf) et [http://www.bis.org/press/p130107\\_fr.pdf](http://www.bis.org/press/p130107_fr.pdf)

### Actualité législative

**1** - La loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012 relative à la création de la Banque publique d'investissement et la loi organique n° 2012-1557 du 31 décembre 2012 relative à la nomination du directeur général de la société anonyme BPI-Groupe ont été publiées au JORF du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

**2** - Le décret n° 2012-1459 du 26 décembre 2012 relatif aux accords annuels de modération de prix de produits de grande consommation en outre-mer a été publié au JORF du 27 décembre 2012.

**3** - Le décret n° 2012-1445 du 24 décembre 2012 portant relèvement de 25 % du plafond du livret A à 22 950 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2013 a été publié au JORF du 26 décembre 2012.

**4** - Le projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires a été présenté en Conseil des ministres du 19 décembre 2012 et déposé le jour même à l'Assemblée nationale.

### Microcrédit

La Banque de France a organisé le 12 décembre 2012 un colloque sur « le microcrédit accompagné ». Les discussions ont porté sur : le microcrédit accompagné (nature, performance, régulation), le rôle du microcrédit accompagné dans la prévention du surendettement, les liens du microcrédit accompagné avec l'accessibilité bancaire. Le discours d'introduction du Gouverneur de la Banque de France est disponible sur : [http://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/discours-CN-12-12-12.pdf](http://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/discours-CN-12-12-12.pdf)

### Nomination

Mme Jeanne-Marie Prost, médiatrice nationale déléguée, a été nommée Médiatrice nationale du crédit, en remplacement de Gérard Rameix.

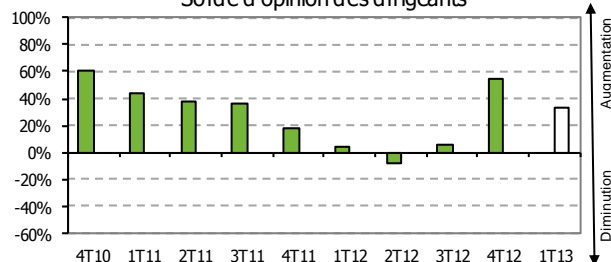
# SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

## Enquête de conjoncture bancaire et financière au 4ème trimestre 2012

Les dirigeants des établissements de crédit ayant répondu en décembre dernier à l'enquête de conjoncture bancaire et financière de l'IEDOM anticipent un bilan du quatrième trimestre 2012 contrasté, caractérisé par une dégradation sensible de la conjoncture économique et sociale. La collecte des dépôts et l'activité de crédit aux entreprises seraient sensiblement mieux orientées qu'au trimestre précédent. A contrario, le financement de l'habitat et de la consommation des particuliers progresserait de manière moins dynamique.

Dans ce contexte, le produit net bancaire de l'exercice 2012 resterait stable. En revanche, le résultat net de la place bancaire locale s'inscrirait en forte baisse, en raison d'une nouvelle dégradation du coût du risque. Les dirigeants des banques locales anticipent une nouvelle dégradation de leurs indicateurs en début d'année 2013, sous l'effet d'un moindre dynamisme de l'activité et d'un fort repli des commissions perçues.

**Crédits d'équipement aux entreprises**  
Solde d'opinion des dirigeants



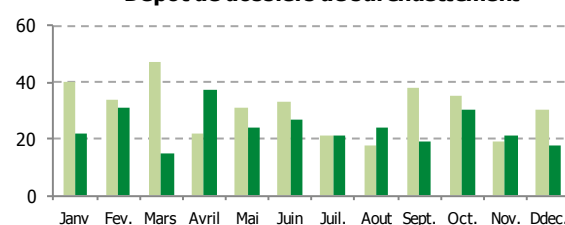
Source : Enquête de conjoncture financière de l'iedom

## Baisse des dépôts de dossiers de surendettement en 2012

Dans le cadre de ses missions de service public, l'IEDOM assure en Guadeloupe le secrétariat de la Commission de surendettement des particuliers. Fin décembre, 18 dossiers ont été déposés auprès de la commission de surendettement, ce qui porte à 69 le nombre de dossiers déposés au 4ème trimestre 2012, soit une hausse de 7,8 % par rapport au trimestre précédent et une baisse de 17,9 % par rapport au 4ème trimestre 2011.

En 2012, 289 dossiers ont été déposés au total, ce qui représente une baisse de 21,5 % par rapport au total de l'année 2011.

**Dépôt de dossiers de surendettement**



Source : Iedom

## Moindre recours à la médiation du crédit aux entreprises en 2012

La médiation du crédit a été mise en place en novembre 2008, au niveau national comme en Guadeloupe. Depuis l'entrée en vigueur du dispositif et la fin décembre 2012, 157 entreprises ont saisi le médiateur en Guadeloupe, 19 de Saint-Martin et 2 de Saint-Barthélemy. Parmi ces dossiers, 120 ont été instruits et clôturés en médiation, avec un taux de succès de 38,3 %. Le dispositif a permis de débloquer 16,7 millions € de crédit et de préserver ainsi 1 628 emplois. Les demandes de médiation ont dans 99 % des cas été formulées par des TPE ou des PME de moins de 50 salariés et concernent principalement le secteur tertiaire. En 2012, 9 dossiers ont été déclarés éligibles à la médiation du crédit contre 16 en 2011.

Pour saisir le médiateur du crédit aux entreprises, il existe un site unique : <http://www.mediateurducredit.fr/>

## Population légale de Guadeloupe et des Iles du Nord au 1er janvier 2010

Selon les résultats du recensement publiés par l'INSEE, 403 355 personnes habitent en Guadeloupe au 1er janvier 2010. Ce chiffre place l'île légèrement devant la Martinique et ses 394 173 habitants mais loin devant la Guyane qui n'en compte que 229 040. Depuis 1999, année du dernier recensement général de la population, la population guadeloupéenne a augmenté de 16 789 habitants. Cette hausse correspond à une augmentation annuelle moyenne de 0,4 % par an, inférieure à celle observée en métropole (0,7 %) sur la même période.

Les populations de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin ont considérablement augmenté depuis 1999 (+ 30,4 % et + 27,2 %). En terme d'évolution annuelle moyenne, les taux observés à Saint-Barthélemy et à Saint-Martin de 1999 à 2006 ont été bien plus soutenus que de 2006 à 2010 (respectivement + 2,7 % et + 2,8 % contre + 2 % et + 1,2 %).

L'étude est disponible sur le site de l'INSEE : <http://www.insee.fr>

## Publication de l'enquête sur l'innovation aux Antilles

L'INSEE a publié les résultats de son enquête sur l'innovation aux Antilles. Entre 2008 et 2010, près de la moitié (49 %) des entreprises antillaises de 10 à 250 salariés ont innové, soit un niveau comparable à celui de métropole. Les entreprises antillaises innovent davantage en organisation car le secteur d'activité et la taille de l'entreprise sont peu favorables à l'innovation technologique. Les secteurs d'activité les plus innovants sont les services intellectuels en Guadeloupe (59 %) et l'industrie manufacturière en Martinique (53 %). Dans le secteur de la construction la moitié des entreprises antillaises sont innovantes, un chiffre plus important qu'en métropole (39 %).

L'étude est disponible sur le site de l'INSEE : <http://www.insee.fr>

# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

---

## Renouvellement de la convention export du ministère des Outre-mer

Le 3 décembre, le ministère de l'Outre-mer a renouvelé pour un an sa convention avec l'agence française Ubifrance afin de développer l'exportation des entreprises des DOM et de Saint-Pierre et Miquelon. Depuis la création de ce dispositif en 2009, 400 entreprises ont été accompagnées, quatorze VIE (Volontaires Internationaux des Entreprises) ont intégré des établissements ultramarins implantés à l'étranger, 46 journées de formation ont été organisées dans les DOM, et 3 « journées-phare export » se sont tenues en Martinique, Guyane et Réunion. Fort de ce bilan, le partenariat a été reconduit avec comme nouveaux objectifs de donner la priorité aux PME, de renforcer le dispositif VIE et de privilégier les exportations régionales.

## Bilan des conférences économiques et sociales Outre-mer

Le gouvernement a restitué le 10 décembre les conférences économiques et sociales des Outre-mer 2012. Parmi les différentes annonces, les dispositifs de soutien à l'activité ont fait l'objet de deux mesures. Le RSTA (revenu supplémentaire temporaire d'activité) est prolongé jusqu'au 31 mai 2013 en prévision du basculement vers le RSA (revenu de solidarité active). Le dispositif d'exonération de charges sur les bonus versés par les employeurs aux salariés est également reconduit pour un an. En outre, ont été évoqués : le renforcement de la cohérence des dispositifs Outre-mer à travers la réforme nationale du financement de l'économie et la loi d'avenir de l'agriculture, la structuration des filières économiques porteuses, l'accompagnement des TPE et la modernisation du dialogue social.

## Accès aux financements bancaires des créateurs et entreprises des DFA

Dans le cadre de l'URAG (Union régionale de concertation et d'initiative des Antilles et de la Guyane), réunissant par voie conventionnelle les trois Régions des DFA, une table ronde sur le thème de l'accès aux financements bancaires des créateurs et entreprises des DFA s'est tenue le 7 décembre au Gosier. Organisée cette année par la Région Guadeloupe, avec l'agence régionale de développement Guadeloupe Expansion, cette rencontre réunissait les collectivités locales des trois DFA, les organisations socioprofessionnelles de l'île, des établissements financiers de la place, l'AFD, l'IEDOM, la Caisse des dépôts et consignations et les trois chambres consulaires de Guadeloupe. Ces établissements, à l'issue des travaux, se sont engagés à accompagner notamment par des offres communes le développement des trois RUP et à participer au renforcement des structures financières particulièrement des TPE.

## Le ministre de la ville au cœur de la rénovation urbaine

François Lamy, ministre délégué auprès de la ministre de l'Egalité des territoires et du Logement et en charge de la Ville, a effectué le 21 décembre une visite de deux jours en Guadeloupe. Ce déplacement ministériel, consacré à des visites de terrain aux Abymes et à Pointe-à-Pitre et à une réunion avec les services de l'Etat en charge de la politique de la ville, a été l'occasion de faire un bilan des premières réalisations de la Rupap (Rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre) et de la Ruzab (Rénovation urbaine des Abymes) et de préparer la suite de ces programmes de rénovation.

## Lancement de la construction du parc d'activité Guadeloupe Pôle Caraïbes

La première tranche des travaux d'un futur parc d'activités à l'entrée de l'aéroport pôle Caraïbes a été lancée le 26 décembre 2012. La seconde tranche devrait débuter en juillet 2013, pour une ouverture de l'équipement au public en fin d'année 2014. Cet investissement de 29 millions € abritera 9 000 m<sup>2</sup> de bureaux, commerces et services, un pôle restauration, un pôle médical et paramédical ainsi que deux hôtels d'affaires. Pour la Chambre de Commerce et d'Industrie des Iles de Guadeloupe, ce parc est une alternative à la zone industrielle de Jarry tout en complétant la zone d'activité de Dothémare Abymes.

## Encadrement tarifaire de la terminaison d'appel vocal mobile Outre-mer

Les opérateurs mobiles ultramarins attendaient la décision de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes) en matière d'encadrement des tarifs de terminaison d'appel vocal mobile pour l'année 2013. Le 3 décembre, l'Autorité a retenu un plafond unique de 1 centime d'euro par minute. Cette régulation devrait induire une baisse progressive des tarifs du marché de gros, favoriser la diversité de l'offre sur le marché de détail et notamment l'inclusion dans les forfaits métropolitains des appels et des SMS vers les mobiles ultramarins. Pour la terminaison d'appel SMS, un plafond tarifaire identique à celui de la métropole (1 centime d'euro par SMS) et applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2013 avait été fixé depuis juillet 2010.

## Structuration du secteur des services à la personne

Le secteur des services à la personne regroupe dans l'archipel 200 structures assistant des personnes dans leurs activités quotidiennes, et emploie environ 3 000 salariés. L'assemblée générale constitutive de l'UROSAP Gua (Union régionale des organismes de services à la personne en Guadeloupe), qui s'est tenue le 20 décembre au World Trade Center de Baie-Mahault, a élu Monsieur Lucien MÉRIL président. Créée sous l'égide du comité régional de coordination des services à la personne, cette union a pour objectif d'accompagner la structuration du secteur, d'œuvrer pour la qualité de service et de favoriser la professionnalisation des salariés.

# ACTUALITE REGIONALE

## Conférence annuelle de coopération régionale en Guyane

La Conférence annuelle de coopération régionale s'est tenue le 20 décembre à Cayenne. Sous l'égide des ministères des Outre-mer et des Affaires Etrangères, se sont réunis des acteurs publics, privés, nationaux et locaux de l'insertion régionale, représentant la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. L'adhésion des DFA aux organisations de la Caraïbe, la coopération en matière de sécurité et les programmes européens de coopération territoriale ont été au centre des débats. À travers cette rencontre, les collectivités bénéficient d'une assistance dans l'exercice de leurs compétences en matière de coopération internationale. De plus, elles veillent à la cohérence entre leurs initiatives en matière de coopération régionale et les orientations de la politique étrangère de la France.

## Vers un équilibre financier pour la COM de Saint-Martin

Le Conseil territorial de Saint-Martin s'est réuni le 6 décembre afin de décider de mesures pour rééquilibrer le budget de la COM. Il s'est prononcé favorablement sur le protocole d'accord Etat-Collectivité qui comporte l'octroi par l'Etat d'une avance de 18 millions d'euros remboursable sur 6 ans et l'octroi par l'AFD d'un prêt de 25 millions d'euros (15 millions en 2012, 5 millions en 2013 et 5 millions en 2014) remboursable sur 15 ans. En contrepartie, afin de présenter toutes les garanties financières, il a voté le relèvement de la TGCA (taxe générale sur le chiffre d'affaires) à 4 % pour les professions de services et une majoration exceptionnelle de 100 € pour tous les foyers fiscaux. Les socioprofessionnels s'inquiètent de l'application de ces mesures fiscales dans un contexte économique qu'ils considèrent fragile.

## Relance de l'industrie minière en Haïti

Pour la première fois depuis 1976, le gouvernement haïtien a accordé deux permis d'exploitation minière à la société Minière du Nord Est SA. Le permis Douvray couvre sur 25 km<sup>2</sup> une zone riche en cuivre. Le permis Faille B, sur 20 km<sup>2</sup>, intègre notamment une veine de prospection aurifère. Ces permis sont valables 5 ans et renouvelables jusqu'au début de l'exploitation commerciale des mines, période au cours de laquelle le permis se substitue à une concession minière valable 25 ans. La production d'or devrait nécessiter un investissement de 75 millions de dollars US.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

LES INDICATEURS DE REFERENCE				Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : INSEE)	Indice des prix à la consommation	Guadeloupe	Novembre 2012	128,4	0,4 %	2,5 %
		France entière		126,4	-0,2 %	1,4 %
<b>Chômage</b> (Source : DIECCTE)	Demandeurs d'emploi de catégorie (DEFM A)		Novembre 2012	59 690	1,1 %	5,1 %
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations - (en M€)		Octobre 2012	15,3	-	-
			Cumul à fin octobre	167,6	-	-17,2 %
	Importations - (en M€)		Octobre 2012	246,5	-	-
			Cumul à fin octobre	2 192,3	-	-0,8 %
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : INSEE)	Nombre d'entreprises créées		Novembre 2012	447	-	-10,1 %
			Cumul à fin Octobre	4 656	-	5,0 %
LES INDICATEURS DE VULNERABILITE				Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Ménages</b> (Source : IEDOM)	Personnes physiques en interdit bancaire		Décembre 2012	20 918	0,3 %	-1,4 %
	Retraits de cartes bancaires		Cumul à fin décembre	5 358	-	2,3 %
	Nombre de dossiers de surendettement déposés		Cumul à fin décembre	289	-	-21,5 %
<b>Entreprises</b> (Source : IEDOM)	Incidents de paiement sur effet	- Montant en milliers €	Décembre 2012	1 314	-	-
			Cumul à fin décembre	29 015	-	76,8 %
	- Nombre		Décembre 2012	94	-	-
			Cumul à fin décembre	1 496	-	0,4 %
LES INDICATEURS SECTORIELS				Données brutes	Var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers aéroportuaires - (entrées + sorties)		Novembre 2012	130 774	-	-1,1 %
			Cumul à fin Novembre	1 759 149	-	-0,1 %
<b>Trafic maritime</b> (Source : Port autonome)	Trafic net de marchandises (tonnes)		Novembre 2012	260 014	-	0,2 %
	Nombre de passagers portuaires (entrées + sorties)			63 931	-	6,2 %
<b>Immatriculations</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Novembre 2012	1 776	13,4 %	-4,2 %
<b>Construction</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Décembre 2012	17 778	-24,6 %	-5,8 %
			Cumul à fin Décembre	248 700	-	7,1 %

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,75%	11/07/2012
Taux de la facilité de prêt marginal	1,50%	11/07/2012
Taux de la facilité de dépôt	0,00%	11/07/2012

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

*\* hors prime d'Etat*

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Décembre 2012)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,1003%	0,0909%	0,0786%	0,0723%	0,1110%	0,1860%	0,3240%	0,5490%

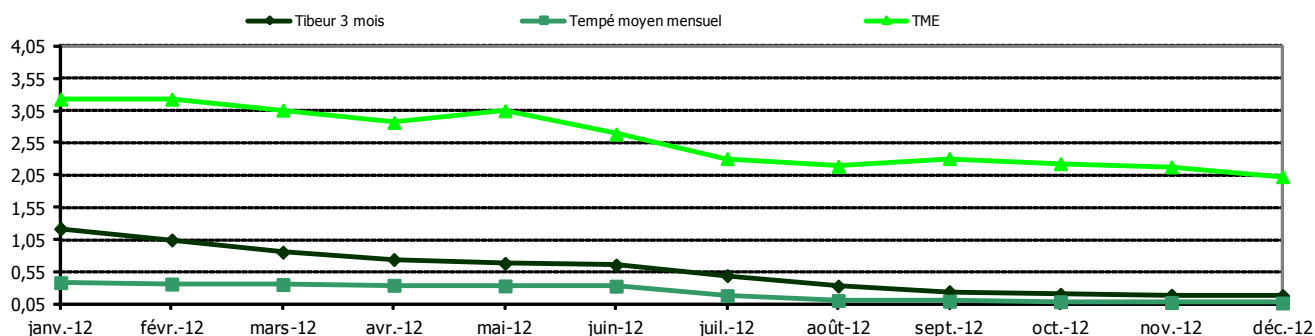
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
2,31%	2,23%	2,18%	2,03%	2,51%	2,43%	2,38%	2,23%

### Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2013)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
<b>Prêts immobiliers</b>		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	<b>12,19%</b>
Prêts à taux fixe	5,72%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	<b>11,24%</b>
Prêts à taux variable	5,37%	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts-relais	5,79%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	<b>8,05%</b>
<b>Autres prêts</b>		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	<b>4,01%</b>
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,30%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	<b>5,61%</b>
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,89%	Découverts en compte (1)	<b>13,32%</b>
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	18,95%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	<b>5,36%</b>
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	16,49%	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	15,55%	Découverts en compte (1)	<b>13,32%</b>

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

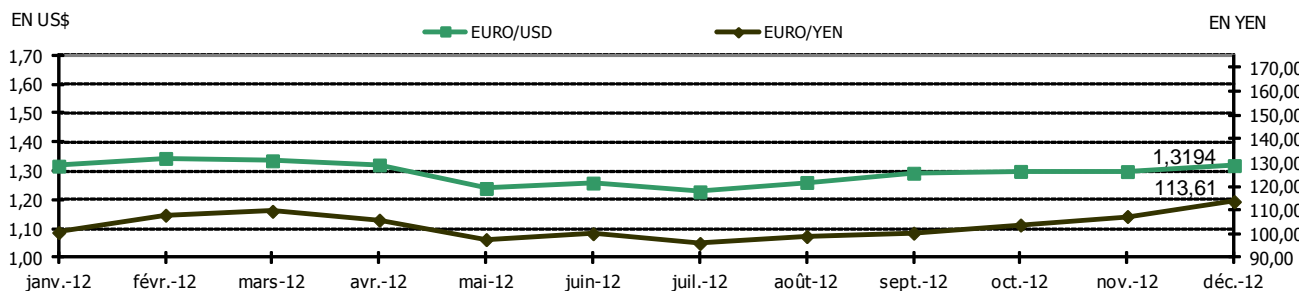
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3194	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,1727	EURO/SRD (Surinam)	4,35340
EURO/JPY (Japon)	113,6100	EURO/BWP (Botswana)	10,27020	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,36140
EURO/CAD (Canada)	1,3137	EURO/SCR (Seychelles)	17,3178	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,6625
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,81610	EURO/MUR (Maurice)	40,3017	EURO/BBD (La Barbade)	2,63840
EURO/SGD (Singapour)	1,6111	EURO/BRL (Brésil)	2,7036	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,47000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2260	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,66560	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3038,1180	EURO/XCD (Dominique)	3,5618	EURO/FC (Comores)	491,96775

### Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

<b>1 EURO =</b>	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N. de SEZE - Responsable de la rédaction : C. APANON

Editeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - Zac de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 17 janvier 2013 - Dépôt légal : janvier 2013 - ISSN 1240 - 3806